Ressources humaines et Développement social Canada

PROGRAMME DU TRAVAIL

Bulletin du travail

29 mai 2007

Also available in English.

Le *Bulletin du travail* est un bimensuel produit par la **Politique et Information sur les milieux de travail,** Programme du travail, Ressources humaines et Développement social Canada.

Le *Bulletin du travail* vous tiendra au courant des développements continus concernant les relations de travail et la négociation collective au Canada grâce à des renseignements personnalisés et d'actualité. Les sujets suivants seront traités : négociations salariales, avantages sociaux, conditions de travail, arrêts de travail, organisations de travailleurs et travailleuses, effectifs syndicaux, pratiques innovatrices en milieux de travail, normes du travail, santé et sécurité au travail, partenariats syndicaux-patronaux, équité en matière d'emploi et affaires internationales et intergouvernementales du travail. Si vous désirez recevoir ce *Bulletin* **gratuitement,** veuillez ajouter votre nom à la liste de distribution.

La Politique et Information sur les milieux de travail offre plus d'information que les items mentionnés ci-dessous, visitez http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/imt/info.shtml pour la liste complète des produits et services.

Dans ce numéro

Page

- Conventions collectives récentes 2
- Négociations clés en cours et à venir 3
- Principaux arrêts de travail 6
- Pratiques innovatrices en milieu de travail – **1er trimestre 2007** 6
- Le Coin du lecteur 10
- À paraître dans le prochain *Bulletin* 10
- Pour plus d'information 11
- Liste de distribution – Ajouter/retirer mon nom 11

Conventions collectives récentes

Les rapports sommaires des plus récentes négociations collectives mettent l'accent sur les principaux changements apportés à la convention précédente. Quelques exemples sont indiqués ci-dessous; la liste complète des **22 rapports disponibles** dans ce numéro est accessible à Rapports des sommaires récents (format PDF, 108 ko).

Province, employeur, numéro de référence	**Syndicat, unité de négociation**	**Mois/année de ratification**
Québec Association de la construction du Québec **1021405**	Divers syndicats (78 760 employés du construction)	avr 07
Ontario Gouvernement de l'Ontario **1028304**	Association des employés et employées, gestionnaires, administratifs et professionnels de la Couronne de l'Ontario (7 000 conseillers et employés de systèmes)	avr 07
Saskatchewan Saskachewan Wheat Pool **0385111**	Syndicat des services du grain (580 employés des élévateurs à grain)	avr 07
Multiprovince Air Canada **1300804**	Syndicat canadien de la fonction publique (6 000 agents de bord)	avr 07

Une liste complète des conventions, incluant les conventions dont le rapport sommaire n'est pas disponible à cette date, est accessible à Liste des conventions collectives en cours (format PDF, 147 ko).

Négothèque, une base de données consultable sur les relations de travail, fournit des sommaires d'ententes d'actualité et le texte intégral des conventions collectives au Canada.

Négociations clés en cours et à venir

visant 500 employés ou plus

Employeur	Syndicat	Employés	Statut *	Mois d'expiration
Sphère de compétence fédérale				
Secteur public				
Gouvernement du Canada	Divers syndicats	110 380	ARB/CO/ N/PR	mar 06-jun 07
VIA Rail Canada	TCA CANADA	3 260	CO	déc 06
Gouvernement du Nunavut	AFPC	2 100	N	sep 06
Conseil national de recherches Canada	Divers syndicats	1 800	N	déc 04-mar 07
Secteur privé				
Chemin de fer Canadien Pacifique	Teamsters	6 700	CO/N/AT	déc 06
British Columbia Maritime Employers Association	International Longshore and Warehouse Union-Canada	3 700	N	mar 07
Chemin de fer Canadien National	TUT	3 000	ARB	déc 06
Greyhound Canada Transportation	SUT	1 200	AT	déc 06
Sphères de compétence provinciale et territoriale				
Secteur public				
Provincial Health Authorities of Alberta	Infirmières	23 000	N	mar 07
Ville de Montréal	Divers syndicats	17 800	N	déc 06
Société de transport de Montréal	SCFP/CSN	6 250	N/AT	jan 07

Employeur	Syndicat	Employés	Statut *	Mois d'expiration
Capital District Health Authority	SFPNE	5 500	N	oct 06
Ville de Vancouver	SCFP	5 270	N	déc 06
Nova Scotia Association of Health Organizations	Infirmières	4 000	N	oct 06
Saskatchewan Telecommunications	SCEP	3 600	PR	mar 07
Ville de Toronto	AIP	2 950	N	déc 06
Saskatchewan Association of Health Organizations	Health Sciences Association of Saskatchewan	2 700	N	mar 07
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	SSPIPE	2 440	N	mar 07
SaskPower	FIOE	1 340	N	déc 06
Health Authorities of Prince Edward Island	Union internationale des opérateurs-ingénieurs	640	CO	mar 06
Secteur privé				
Industrie de la construction en Ontario	Divers syndicats	62 360	N/CO/ PR/AT	avr 07
Industrie de la construction en Alberta	Divers syndicats	25 700	N/MED	avr 07
Real Canadian Superstores (Alb.)	TUAC	8 150	N	août 06
Canada Safeway Ltd. (Alb.)	TUAC	6 800	N	mar 07
No Frills Franchise Stores (Ont.)	TUAC	6 300	CO	jan 07
Forest Industrial Relations Limited	Métallurgistes	5 000	N	jun 07

Employeur	Syndicat	Employés	Statut *	Mois d'expiration
Boilermaker Construction Association of Canada	Chaudronniers	4 600	N	jun 07
Canadian Automatic Sprinkler Association	Plombiers	1 600	PR	avr 07
Greater Vancouver Hotel Employer's Association	UNITE HERE CANADA	1 240	N	jun 07
Construction Labour Relations Association of Manitoba	Plombiers et tuyauteurs	500	N	avr 07

* ARB Arbitrage
AT Arrêt de travail
CO Conciliation
MED Médiation
MPAT Médiation après un arrêt du travail
N Négociation
NPA Négociation postérieure à arbitrage
NPAT Négociation après un arrêt de travail
NPC Négociation postérieure à la conciliation
NPM Négociation postérieure à la médiation
PR Projet de règlement

Négociations à venir

Employeur	Syndicat	Employés	Mois d'expiration
New Dominion Stores (Ont.)	TCA CANADA	8 500	jul 07
Les Supermarchés A&P Limitée (Ont.)	TUAC	6 300	jun 07
Gouvernement du Nouveau Brunswick	SCFP	6 290	jun 07
Gouvernement de la Nouvelle Écosse	SFPNE	5 800	mar 07
Ville de Québec	Divers syndicats	4 020	déc 06
Aciers Algoma Inc. (Ont.)	MUA	3 000	jul 07
Capital District Health Authority	SFPNE	2 400	oct 06
GO Transit (Ont.)	SUT	910	jun 07
Nova Scotia Power Inc.	FIOE	900	jul 07

Principaux arrêts de travail

Principaux arrêts de travail impliquant 500 employés ou plus du **4 au 17 mai 2007.**

Une mise à jour du rapport hebdomadaire et une liste complète à ce jour sont disponibles à Arrêts de travail au Canada.

Employeur, emplacement, syndicat, employés	**Litige(s)**	**Début**	**Fin**
Chemin de fer Canadien Pacifique à l'échelle du Canada Conférence ferroviaire de Teamsters Canada 3 200 préposés à l'entretien des voies	Salaires	16 mai 2007	
Metropolitan Plumbing and Heating Contractors Association Toronto, Ontario Association unie des compagnons et apprentis de l'industrie de la plomberie et de la tuyauterie des États-Unis et du Canada 600 plombiers	Non disponible	2 mai 2007	
Ontario Industrial Roofing Contractors Association à l'échelle de la province, Ontario Association internationale des travailleurs du métal en feuille 1 500 couvreurs	Non disponible	1er mai 2007	

Pratiques innovatrices en milieu de travail

Bruce Aldridge
Information sur les milieux de travail
Programme du travail, Ressources humaines et Développement social Canada

Cet aperçu des pratiques novatrices en milieu de travail est tiré d'un examen de 87 conventions collectives signées au cours du premier trimestre 2007. Parmi ces conventions, 28 contiennent des dispositions jugées novatrices ou représentant un intérêt particulier.

Durée

Au cours du premier trimestre 2007, la durée moyenne des conventions était de 30,7 mois, et plus de la moitié (52 %) de ces ententes avait une durée de 36 mois. Quatorze conventions avaient une durée de 48 mois, et 8 autres avaient une durée de 24 mois. Il y a eu 6 conventions de 12 mois et 11 d'une

durée de 60 mois. Les conventions les plus longues avaient une durée de 84 mois, entente conclue entre QIT-Fer et Titane Inc., Sorel-Tracy, Québec, et la Fédération de la métallurgie, et une durée de 87 mois, entente ratifiée par Olymel, Société en commandite, Vallée-Jonction, Québec, et la Fédération du commerce.

Rémunération

Une **prime sur le prix du nickel** négociée entre Xstrata Nickel, division de Falconbridge Limitée, Falconbridge, Ontario, et les Travailleurs canadiens de l'automobile accordera des versements trimestriels fondés sur 1 ¢ par heure travaillée où le prix moyen réalisé sur le nickel par la société s'élève à 2,15 $US la livre, plus 1 ¢ de plus par heure travaillée pour chaque 1 ¢ dépassant 2,25 $US. Les versements forfaitaires ont lieu à chaque trimestre où la société réalise un bénéfice.

Expertech bâtisseur de réseaux inc., à l'échelle des provinces du Québec et de l'Ontario, et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier ont négocié 2 conventions stipulant un régime de **participation aux profits** qui remplace un plan de rendement incitatif supprimé suite à une restructuration des classifications. Les employés qui occupent des postes reclassés en 2009 et 2010 partageront une somme égale à 15 % des revenus nets si ceux-ci représentent au moins 3,5 % des revenus consolidés. Un comité mixte sera établi afin de déterminer les critères de répartition des versements et la somme des bénéfices disponibles qui sera partagée entre les employés.

Enbridge Gas Distribution, à l'échelle de la province, Ontario, et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier ont aussi établi un **programme incitatif à court terme.** À chaque année de la convention, les employés admissibles recevront un montant forfaitaire de 4 % du revenu de base, si les objectifs de la compagnie et du département sont atteints; mais si les objectifs ne sont pas atteints, aucun versement n'aura lieu.

British Columbia Rapid Transit Co. Ltd., Surrey, Colombie-Britannique, et le Syndicat canadien de la fonction publique ont introduit une **prime de productivité.** À compter du 1er septembre 2009, tous les employés actifs et ceux qui sont en congé autorisé toucheront une prime de 1 000 $ si l'unité de négociation réalise un taux d'absentéisme de 5 % ou moins au cours des 12 mois précédents. Cette prime sera proportionnelle pour les employés à temps partiel.

Énergie atomique du Canada limitée, Chalk River, Ontario, et l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada ont adopté une disposition de **rémunération au mérite.** À compter du 1er juillet 2007, des rajustements au mérite d'au moins 2,0 % des salaires de base globaux des membres de l'unité de négociation seront attribués à compter du 28 février 2007. Les rajustements des 1er juillet 2008, 2009 et 2010 seront de 2,0, 2,25 et 2,25 % respectivement, selon les salaires de base globaux des membres de l'unité de négociation en date du 28 février précédent.

Le Gouvernement de la Colombie-Britannique, à l'échelle de la province, et Union of Psychiatric Nurses et British Columbia Nurses' Union ont introduit des **rajustements de recrutement et de maintien en poste.** Afin de pallier la difficulté constante de recrutement et de maintien en poste du personnel infirmier, les mesures incitatives suivantes seront mises

en place pendant la durée de la convention : une prime de 1,50 $ par heure pour les quarts effectués l'après-midi ou la fin de semaine, et de 2,95 $ par heure pour les quarts de nuit.

Par ailleurs, 3 autres conventions comprenaient des dispositions portant sur le recrutement et le maintien en poste. Deux conventions conclues entre Nova Scotia Association of Health Organizations, à l'échelle de la province, sauf Halifax, l'une des conventions avec les Travailleurs canadiens de l'automobile et l'autre avec le Syndicat canadien de la fonction publique, stipulent que certains employés des services de la santé toucheront des rajustements de 2,1 % les 1er novembre 2006, 2007 et 2008. L'Université Carleton, Ottawa, Ontario, et Carleton University Academic Staff Association offriront un rajustement de 400 $, dès l'embauche, aux employés embauchés après le 1er mai 2006.

Santé et bien-être

Le District scolaire n° 7 d'Edmonton, Edmonton, Alberta, et le Syndicat canadien de la fonction publique ont instauré un **compte de gestion des dépenses santé.** À compter du 1er septembre 2007, un compte individuel de remboursement de dépenses santé de 175 $ par année sera établi pour chaque employé permanent à temps plein. Cette somme passera à 250 $ le 1er septembre 2008. Le montant des sommes disponibles sera proportionnel pour les employés à temps partiel. Ce compte devra servir à obtenir une assurance-maladie complémentaire ne faisant pas partie du régime d'assurance-santé actuel offert dans le cadre de la convention collective.

Alberta Cancer Board, à l'échelle de la province, et Alberta Union of Provincial Employees ont négocié un **compte de gestion des dépenses santé flexible.** À compter de la date de la signature, un compte de 300 $ par année sera créé pour chaque employé à temps plein; à compter du 1er janvier 2008, 500 $. Toute portion du compte d'un employé non utilisée au 31 décembre sera reportée pour une période ne dépassant pas une année civile. Le compte peut servir à rembourser les frais de santé et de soins dentaires considérés comme des frais médicaux admissibles aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* mais non couverts par les régimes de la convention collective.

South Shore Regional School Board, comtés de Lunenberg et Queen, Nouvelle-Écosse, et Nova Scotia Teachers' Union ont introduit une disposition de **congé de donneur vivant.** Un employé peut prendre 10 jours de congé pour être donneur vivant afin d'avoir le temps nécessaire pour effectuer les examens, le counseling, les consultations, l'extraction et le rétablissement.

Conditions de travail

Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology, Regina, Saskatoon, Prince Albert et Moose Jaw, Saskatchewan, et la Saskatchewan Government and General Employees' Union ont adopté une disposition portant sur la **représentation autochtone** au sein de l'effectif. Jusqu'à ce que la proportion d'employés autochtones reflète la proportion des Autochtones de la Saskatchewan en âge de travailler, les candidats autochtones qualifiés auront la priorité dans le processus d'embauche. Chaque poste vacant affiché suite à un départ à la retraite pendant la durée de la convention collective peut être formulé de façon à ce que les candidats autochtones qualifiés aient un droit de premier refus

prioritaire, les critères étant établis par les parties. Les parties peuvent convenir de maintenir cette disposition après le 30 juin 2009. Les parties ont aussi négocié une disposition portant sur **l'emploi des jeunes** afin d'accroître les occasions d'emploi pour les nouveaux diplômés d'études postsecondaires et de commencer à relever les défis d'ordre démographique associés aux retraites. Un programme pilote permettra à chaque division scolaire d'identifier 2 postes à temps plein devant être pourvus par des nouveaux diplômés.

Sobeys Retail Support Centre, Milton, Ontario, et l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce ont introduit une disposition sur le **rajustement d'emploi.** L'employeur contribuera 150 $ par employé afin de permettre aux employés concernés d'obtenir une formation, de l'aide à la rédaction du curriculum, des prestations d'assurance-emploi supplémentaires et autres ressources.

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, à l'échelle du réseau, et les Travailleurs canadiens de l'automobile ont adopté une disposition sur le **mode alternatif de résolution des conflits.** Deux fois par année, un processus d'arbitrage accéléré associé à des conférences conjointes obligatoires auront lieu dans le but de diminuer le nombre de griefs non réglés.

Waterloo Catholic District School Board, Waterloo et les environs, Ontario, et le Syndicat canadien de la fonction publique ont négocié une disposition de **congé de mise en quarantaine** selon laquelle les employés auront droit à un congé autorisé sans perte de salaire ou de crédits de congé de maladie s'ils sont mis en quarantaine par ordre du médecin hygiéniste en chef.

Comités patronaux-syndicaux

Au cours du premier trimestre de 2007, un tiers des conventions conclues comprenaient des dispositions établissant des comités traitant d'un large éventail de questions.

Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology, Regina, Saskatoon, Prince Albert et Moose Jaw, Saskatchewan, et Saskatchewan Government and General Employees' Union ont établi un comité de **dialogue sur les relations de travail.** Ce comité devra favoriser les communications, le respect mutuel et la compréhension entre la direction et le syndicat; discuter et résoudre les enjeux et les préoccupations des parties; et partager de l'information sur les changements opérationnels envisagés par la direction.

Hay River Health and Social Services Authority, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest ont établi un comité d'**évaluation de postes.** Les parties se rencontreront afin de mettre en œuvre un nouveau système d'évaluation de postes ou de revoir celui en place, et de négocier avec le syndicat les nouveaux taux salariaux des postes concernés. Les barèmes d'évaluation de postes de Hay et les postes repères, tels qu'établis par le comité, serviront à établir la valeur des postes auxquels seront affectés les employés. L'employeur rajustera la cotation numérique de tous les postes afin de refléter les constatations du comité et avisera chaque employé du pointage de son poste actuel. Les employés auront alors 30 jours pour porter en appel l'évaluation de leur poste.

Un système d'appel a été mis sur pied pour permettre aux employés d'expliquer les motifs de leurs appels.

La Ville de Regina, Saskatchewan, et le Syndicat canadien de la fonction publique ont établi un comité de **programme de supplément commercial.** Les parties élaboreront un programme opportun et réceptif à la rapide évolution des conditions du marché du travail afin que l'employeur réagisse en conséquence, en matière de recrutement et de maintien en poste pour certains cas.

Alcan Inc., Alma, Québec, et les Métallurgistes ont créé un comité de **suivi de la mobilité de la main-d'oeuvre.** Ce comité sera chargé d'assurer la mobilité effective de la main-d'œuvre et de diminuer le temps supplémentaire associé aux postes non comblés.

Les conventions collectives stipulent également d'autres comités chargés de questions telles la réorganisation du travail, les nouvelles technologies, les changements d'horaires du travail, la réadaptation, les dispositions relatives à la santé et au bien-être et le harcèlement en milieu de travail.

Les précédents articles portant sur les pratiques innovatrices en milieu de travail peuvent être consultés à : http://www.rhdcc.gc.ca/fr/pt/imt/inmt/00index.shtml

Le Coin du lecteur

La Bibliothèque de Service Canada offre des publications récentes présentant de courts résumés sur les questions émergentes en milieu de travail.

Dans le contexte actuel de compétition exacerbée par la libéralisation des marchés et les nouvelles technologies, les entreprises et institutions doivent s'ajuster constamment à la nouvelle donne. Des réflexions sur la gestion de ces changements sont proposées, tel que le management par le risque, l'agilité de management et la résistance aux changements.

Veuillez visiter Le Coin du lecteur pour les documents consacrés à la gestion de changement. D'autres références, en anglais seulement, sont disponibles sur le site Web anglais.

Visitez le site Web de la Bibliothèque pour des sommaires précédemment publiés.

À paraître dans le prochain *Bulletin*

- Règlements salariaux – analyses et tableaux des données salariales de **avril 2007**
- Négociation clés en cours et à venir – mise à jour
- Principaux arrêts de travail – mise à jour
- Etc.

Pour plus d'information

Nous vous invitons à faire suivre le *Bulletin* à toutes les personnes intéressées. Tout commentaire ou rétroaction concernant ce bulletin sera apprécié.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Services à la clientèle au 1-800-567-6866

Région d'Ottawa-Gatineau au 1-819-997-3117

Site Web au http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/imt/contact/contactez_nous.shtml

LISTE DE DISTRIBUTION – Ajouter/retirer mon nom

Le *Bulletin du travail* vous fournira des renseignements pertinents sur des sujets variés. Pour recevoir le *Bulletin du travail* **GRATUITEMENT,** veuillez ajouter votre nom à la liste de distribution en utilisant le lien ci-dessous.

Je désire M'INSCRIRE sur la liste de distribution.

Je désire RETIRER mon nom de la liste de distribution.

RESPECT DE LA VIE PRIVÉE